

Assemblée Générale du 20 novembre 2021
Candidature au Comité Directeur Départemental
UFOLEP de Loire Atlantique

29 postes à pourvoir (13 femmes – 5 hommes) pour 3 ans

Je soussigné-e :

Nom et Prénom Date de naissance :

Profession :

Adresse :

Membre de l'association :

N° licence UFOLEP 2021/2022

Déclare poser ma candidature au **COMITE DIRECTEUR DEPARTEMENTAL UFOLEP de Loire Atlantique.**

Activités sportives UFOLEP :

Autres activités ou responsabilités au sein d'associations :

Collège :

Femmes (16 postes à pourvoir) Hommes (13 postes à pourvoir)

A :, le 2021

Signature

ATTESTATION DE LA PRESIDENCE

Je soussigné-e, Nom et Prénom :

Président-e de l'association, certifie que les renseignements ci-dessus indiqués sont exacts.

Avis du ou de la président-e concernant la candidature :

A 2021

Signature :

ETUDE DE VŒUX OU DE QUESTIONS

Nous vous proposons, par le biais de cette fiche, de nous retourner les questionnements que vous vous posez sur le fonctionnement, l'organisation de notre comité et de ses activités. Ces questions peuvent être des « vœux » s'il s'agit d'une demande de modification de textes ou de règlements statutaires.

Association :

réunie le/...../2021 : en Assemblée générale, en Conseil d'Administration, en bureau ⁽¹⁾, propose à l'Assemblée générale de l'UFOLEP, l'étude du vœu ou de la question suivant :

Constatant :

et que cette situation entraîne :

Propose :

Document à retourner à l'UFOLEP 44 9 rue des Olivettes – BP 74107 – 44041 NANTES Cedex 1

ufolep44@laligue44.org

avant le 14 octobre 2021, **date impérative**,

A le/...../2021

Signature :

PROCURATION ASSEMBLÉE GÉNÉRALE UFOLEP 44

Samedi 20 Novembre 2021

A Préfailles – Soleil de Jade

Ce document sera à présenter à l'accueil le jour de l'AG
AVEC LA LICENCE UFOLEP
DE LA SAISON 2021/2022

Nom de l'association :

Sera présentée par Madame, Monsieur : Président oui non

de l'association :

Licence n° pour le/la représenter lors de toutes démarches statutaires (votes), en Assemblée
Générale UFOLEP départementale du samedi 20 novembre 2021.

Nombre de voix ¹ :

A le2021

Signature du Président :

*ATTENTION : Le mandaté doit être licencié UFOLEP
. Seules les personnes, en possession de ce document dûment rempli et de leur licence, pourront participer à la vie
statutaire.*

*Une seule personne peut être mandatée par association (et non par section). Exemple :
une association = 4 sections = 1 mandat.*

¹ Le nombre de voix correspond au nombre d'adhérents de la saison 2020/2021